

Informations

- **Fermeture du secrétariat de la mairie**

La Mairie sera fermée du samedi 24 août au samedi 7 septembre inclus,

En cas de nécessité, s'adresser contacter la mairie par courriel seigneulles.cne@orange.fr

- **Invitation**

A l'occasion de la fête patronale, vous êtes invités **le samedi 7 septembre 2024**,

à la messe à 18h30, suivie d'un vin d'honneur au four à pain à 19h30.

- **Préparation de la fête d'hiver de Saint-Nicolas**

La 3ème édition de la fête intercommunale de Saint-Nicolas organisée par l'association Au fil de l'Aire est programmée le samedi 14 décembre à Seigneulles.

Nous sollicitons la participation des habitants pour rejoindre le groupe de préparation de cette manifestation, rendez-vous le **mardi 10 septembre** à 19h à la salle communale.

- **Calendrier des jours de chasse**

La chasse sur le territoire de Seigneulles sera ouverte le 21 septembre 2024 jusqu'au 28 février 2025. les jours de chasse sont les samedis toutes les 2 semaines et jours fériés,

Septembre : samedi 21

Octobre : samedis 5 et 19

Novembre : samedis 2, 16 et 30

Décembre : samedis 14 et 28

Janvier 2025 : samedis 11 et 25

Février 2025 : samedi 8 et 22

Selon le nombre de sangliers présents sur le territoire communal, des journées supplémentaires pourront être ajoutées.

- **Rappel Travaux de bricolage, jardinage**

Il est rappelé aux habitants que les travaux de bricolage et jardinage bruyants sont permis aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

- **Travaux d'entretien des chemins communaux**

Un nouveau programme de travaux d'entretien des chemins va démarrer en septembre. Les travaux seront réalisés par l'entreprise CHARDOT TP de Commercy.

4 portions de chemins vont faire l'objet de travaux pour un montant de 24 705 €.

- x chemin de Sarney : dérasement des accotements
- x chemin de Bumont : dérasement des accotements, rabotage et enrobé sur partie basse
- x voie de condé : dérasement des accotements, rabotage et enrobé sur partie basse
- x chemin de la Chalaide : reprise de source, terrassement de fossés et recharge en calcaire

Afin d'assumer le financement, la taxe spéciale instaurée depuis 2020 a été fixée à 7€/ha en 2024 pour les propriétaires de plus d'un hectare de terres ou près. (vote du conseil municipal du 15 avril 2024).

- **Projet éolien Erize-la-Brulée - Rumont**

La préfecture nous informe qu'une enquête publique concernant le projet de parc éolien sur les territoires d'Erize-la-Brulée et Rumont se déroulera du lundi 30 septembre au jeudi 31 octobre 2024.

Les observations et propositions du public seront recues lors des permanences en mairie de RUMONT et d'ÉRIZE-LA-BRÛLÉE aux jours et heures suivants :

Mairie d'Érize-la-Brulée :

- ◆ le samedi 5 octobre 2024 de 9 h à 12 h
- ◆ le jeudi 10 octobre 2024 de 14 h à 17 h
- ◆ le jeudi 24 octobre 2024 de 14 h à 17 h

Mairie de Rumont :

- ◆ le lundi 30 septembre de 14 h à 17 h
- ◆ le samedi 19 octobre de 9 h à 12 h
- ◆ le jeudi 31 octobre 2024 de 15 h à 18 h (fin de l'enquête)

Les pièces du dossier d'enquêtes seront consultables sur le site internet des services de l'État en Meuse : www.meuse.gouv.fr – rubrique : actions de l'État–environnement–participation du public–consultation en cours et en mairie de Seigneulles lors des permanences.

- **Informations communales sur l'application Panneau Pocket**

Vous pouvez retrouver les informations communale et intercommunale en temps réel sur un téléphone mobile avec l'application Panneau Pocket.